

CAN Guinée
Equatoriale 2015
Des P5
éliminations
surprises

**ZANGUERA/ On a
frôlé le pire**
**Une salle de
classe s'écroule
en plein cours**

**Création des entreprises
au Togo**
**Le gouvernement
revoit les coûts à
la baisse**



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0196 du mercredi 28 janvier 2015 - 250 F CFA / Etranger 1€

Office Togolais des Recettes



**Une journée
de réflexion
sur la gestion
coordonnée
des frontières**

P 2

HELIM « Zone »



**le nouveau
produit de
Togotélécom
officiellement
lancé à Décon**

P 4

Présidentielle 2015/ Coup de projecteur sur les candidats déclarés



Jean Pierre FABRE, Me APEVON:
des candidats uniques lâchés
Alberto OLYMPIO, Gerry TAAMA:
de jeunes prétentieux
Koffi YAMGNANE: mal en point
Aimé GOGUE, TCHASSONA
Traoré: rouler pour soi-même

P 3

Office Togolais des Recettes

Une journée de réflexion sur la gestion coordonnée des frontières

L'Office Togolais des Recettes (OTR) dans le but de ce joindre au concert des grandes nations qui observent « la Journée Internationale de la douane » a initié sous le haut patronage du Ministre de l'Economie et des Finances, une conférence d'information et de sensibilisation placée sous le thème de « la gestion coordonnée des frontières : une démarche participative pour tous les acteurs concernés ». Cette séance de communication et de sensibilisation s'est tenue à l'hôtel Sarakawa en présence des représentants des membres du gouvernement, des institutions bancaires et des acteurs des douanes et des impôts.

Cette rencontre se veut être un cadre de concertation, de réflexion et d'échange entre les acteurs des douanes et des impôts autour du thème : gestion coordonnée des frontières : une démarche participative pour tous les acteurs concernés. Elle a pour objectif de permettre la réalisation du concept des douanes en réseau internationale, vision de l'Organisation Mondiale de la Douane (OMD) dans sa stratégie pour la douane du 21ème siècle, la mise en œuvre des accords d'Assistance Administrative Mutuelle, la création des postes à contrôle juxtaposés, le renforcement de la gestion des risques liés aux opérations



transfrontalières par les échanges de renseignements et enfin la réduction du temps de passage des biens et des personnes aux frontières.

A l'occasion, le commissaire des douanes et droits indirects M. Kodzo Adédzé a réitéré sa gratitude au gouvernement et au chef de l'Etat pour l'attention qu'ils accordent aux questions douanières et fiscales. Selon lui, l'impôt douanier tire ses origines des écrits anciens car Mathieu qui était un disciple de Jésus fut désigné par l'empire Romain pour recouvrer les taxes de douane et de péage. C'est dire donc selon ses termes

que l'impôt douanier est une institution divine capitale pour la cité. Vue le rôle important qu'il joue dans le développement économique des Etats, il est impérieux selon lui, d'observer et de célébrer une journée internationale de la douane.

Pour le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances M. Toffio Kossi, « les douanes sont les portes d'entrée et de sortie de tout pays ou de toute communauté économique et est au centre de la chaîne logistique internationale dans les échanges commerciaux. C'est pourquoi il juge

salutaire la création de l'Organisation Mondiale des Douanes qui a choisi de consacrer l'année 2015 à la promotion du concept de la Gestion des Frontières dont les résultats permettront de mieux cibler les contrôles des produits licites, de réduire le temps de passage en douane et d'assurer une diffusion élargie des informations et renseignements et en fin, de renforcer les liens entre tous les acteurs intervenants aux frontières. C'est sur ces mots qu'il a déclaré la journée internationale de la douane ouverte.■

Alain Tchédre



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion
Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Création des entreprises au Togo

Le gouvernement revoit les coûts à la baisse

Le gouvernement revoit à la baisse le coût de création des entreprises. Depuis le 22 janvier, les opérateurs économiques n'ont plus qu'à s'acquitter du paiement de 30.000 FCFA pour les Personnes Morales et 9.000 FCFA pour les Personnes Physiques comme redevance relative à la déclaration d'existence d'une entreprise. Cette mesure a un avantage double, non seulement cela contribue à alléger les conditions de création des entreprises mais aussi améliorer le climat des affaires au Togo.

Il est précisé que pour chaque déclaration d'existence, un timbre fiscal de 1000 FCFA sera exigé. Un note de service de l'Office Togolais des Recettes précise que : « En attendant l'abrogation des dispositions du Code Général des Impôts, notamment les articles 243 et 747-2, je demande à tous les



La ministre du commerce et de la promotion du secteur privé

services impliqués dans la procédure de création d'entreprise, de procéder à la déclaration d'existence sans paiement de redevance. Seul un timbre fiscal de mille (1000 FCFA) sera exigé pour chaque cas.»

Par conséquent, les frais de prestation établis conformément à l'arrêté 011/MCPSP/CAB/DPSP du 13 avril 2012 relatif aux formalités de création d'entreprises au Togo sont désormais fixés comme suit:

Personne Morale : 29250 FCFA contre 58.250 FCFA

Personne Physique : 25.400 FCFA contre 34.400 FCFA

La Rédaction

Présidentielle 2015/ Coup de projecteur sur les candidats déclarés

Jean Pierre FABRE, Me APEVON: des candidats uniques lâchés

Alberto OLYMPIO, Gerry TAAMA: de jeunes prétentieux

Koffi YAMGNANE: mal en point

Aimé GOGUE, TCHASSONA Traoré: rouler pour soi-même

Le Togo s'apprête à organiser dans le premier semestre de cette année l'élection présidentielle. Tous les éléments sont presque réunis, le renouvellement des membres de la CENI et de la cour constitutionnelle le démarrage de la révision des listes électorales, tout converge vers la tenue du scrutin dans le délai constitutionnel. Les partis et regroupement de partis politiques sont en ordre de bataille, la précampagne bat son plein et les candidatures continuent de se multiplier chaque jour que Dieu fait. Les prétendants à la magistrature suprême deviennent de plus en plus nombreux. On en a enregistré encore ce week-end notamment le député Aimé Gogue président de l'ADDI.

En entendant la validation de ces différentes candidatures, votre journal lève un coin de voile sur ces hommes politiques qui ont pour l'instant étalé au grand jour leurs ambitions pour la plus haute fonction. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs forces et faiblesses...

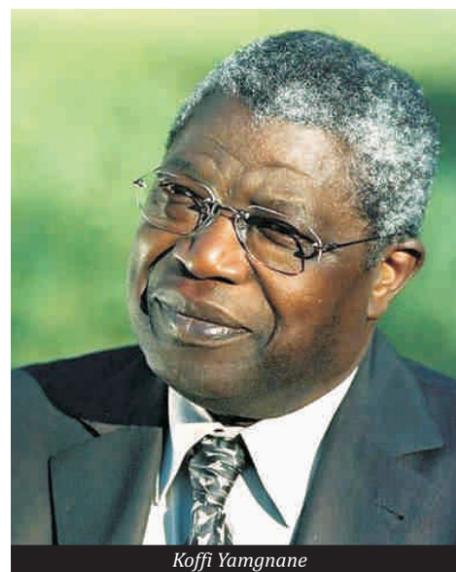
Jean Pierre FABRE, Me APEVON: des candidats uniques lâchés

Ce sont les deux poids lourds de l'opposition, ils sont à la tête de deux partis politiques dont les rivalités ne sont plus à démontrer.

Jean Pierre FABRE le leader de l'ANC est le candidat de CAP 2015 aujourd'hui vidé pratiquement de son contenu. Candidat malheureux à la présidentielle de 2010 sous la bannière de l'UFC, il tentera une nouvelle chance cette année mais cette fois ci avec sa propre formation politique l'ANC dont les militants sont la plupart des dissidents de Gilchrist OLYMPIO. Considéré comme leader de l'opposition conformément aux résultats des dernières législatives, Jean Pierre FABRE a du mal à avoir le soutien des autres partis de l'opposition qui fustigent son manque d'humilité et son mépris vis-à-vis des autres opposants. C'est ainsi que plusieurs de ses alliés vont le lâcher un à un à commencer par OBUTS de Agbeyomé Kodjo aux lendemains des législatives ensuite son allié de toujours ADDI dont le président Aimé GOGUE est



Jean-Pierre Fabre (CAP 2015)

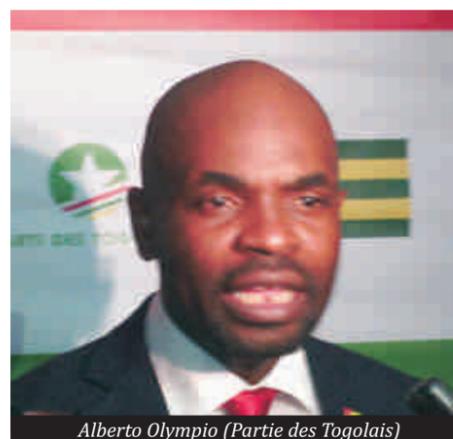


Koffi Yamgnane

aujourd'hui candidat, sans oublier le NET de Gerry TAAMA et tout récemment Abass KABOUA du MRC. A quelques mois de la présidentielle, le champion de l'ANC est plus que jamais très fragilisé.

Il en est de même pour son adversaire de toujours au sein de l'opposition en l'occurrence le CAR. Son président Me APEVON Dodji déclaré candidat par la coalition arc-en-ciel se retrouve également seul dépourvu de tout soutien. Pour une première expérience à une élection présidentielle APEVON ne fera pas mieux que son mentor Me AGBOYIBO même si le CAR grâce à son initiative de la proposition de loi sur les réformes avec ADDI a gagné quelques points au sein de l'opinion.

Koffi YAMGNANE: mal en point



Alberto Olympio (Partie des Togolais)



Gerry Taama (Le NET)



Aimé Gogue (ADDI)

Il est pratiquement seul dans sa catégorie, celle des togolais qui ont passé la majorité de leur vie dans l'hexagone. Déconnecté des réalités togolaises, Koffi Yamgnane dont la candidature avait été rejetée en 2010 pour irrégularité dans la constitution de son dossier a été le premier à se déclarer candidat à la présidentielle de 2010. Comme atout, on pourra citer son brillant cursus scolaire et universitaire et une carrière politique bien riche du côté de la France où l'homme a occupé d'important poste. Il fut secrétaire d'État chargé de l'Intégration auprès du ministre des



Tchassona Traoré (MCD)



Me Apévon Dodji (CAR)

Affaires sociales et de l'Intégration de 1991 à 1993, conseiller régional de Bretagne de 1992 à 1997 et député socialiste du Finistère lors de la XIe législature de 1997 à 2002. Ce riche parcours va-t-il impressionner les togolais ? Le franco-togolais âgé aujourd'hui de 70 ans n'a pas du tout la cote au sein de l'opinion favorable à l'opposition. Koffi YAMGNANE s'est toujours considéré comme le meilleur et le mieux placé, capable de faire face au candidat du pouvoir. Cette position lui attirera des inimitiés au sein de la classe politique. En attendant que l'homme à la double nationalité règle son problème de double acte de naissance, il faut reconnaître que son implication dans la fameuse affaire de faux titres de séjour lui colle à la peau et le fragilise.

Alberto OLYMPIO, Gerry TAAMA: de jeunes prétentieux

Ils sont sans doute les candidats déclarés
(Suite à la page 7)

Renforcement de la lutte contre les violences basées sur le genre La campagne de vulgarisation des argumentaires religieux et traditionnels lancée

La ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation Ekoué Ahoéfa Dédé a procédé le jeudi dernier au lancement officiel de la campagne de vulgarisation des argumentaires religieux et traditionnels contre les violences basées sur le genre. Le gouvernement togolais a en effet renforcé sa lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles. Dans cette lutte, un constat majeur s'est dégagé notamment le refuge des auteurs de ces violences sur des alibis religieux infondés. Le gouvernement veut donc associer par cet atelier les religieux et traditionnels à cette lutte, les accompagner dans une vaste campagne de sensibilisation en collaboration avec l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population dont le représentant. Koffi N'Guessan

assure le Togo de la disponibilité et du soutien dans la croisade.

Pour Mme Ekoué Ahoéfa Dédé, les dispositions légales dont le Togo dispose doivent s'appliquer à tous sans distinction afin que le message soit entendu partout ; elle trouve dans ces argumentaires chrétien, musulman et traditionnels, un outil majeur servant à renforcer la prévention contre ces violences et leur dénonciation : « Il s'agit d'aider les leaders religieux et traditionnels à se baser sur les principes clés de leurs religions et croyances respectives, pour prévenir, décourager et dénoncer les violences basées sur le genre, particulièrement faites aux femmes » a-t-elle déclaré dans son allocution. C'est à juste titre que les acteurs religieux et traditionnels, près de 250 qui collaborent à la lutte ont reçu une reconnaissance de



la part de la ministre ainsi que de tout le peuple togolais ; ils viennent d'horizons divers et de différentes couches et confessions sociales et

religieuses. Un envoi en mission leur a donc été donné afin de sensibiliser toutes les populations afin de résorber de manière efficiente ce fléau qui

persiste de plus en plus à gangrener notre société. ■

Démocrate

HELIM « Zone » le nouveau produit de Togotélécom officiellement lancé à Décon

Togo Télécom, dans le souci d'étendre ses services à un plus grand public a accouché d'un nouveau-né appelé HELIM « Zone ». Ce nouveau produit de Togo Télécom consiste à installer dans les zones ou quartiers un flux Internet wifi à haut débit afin que les populations résidentes dans ces zones et environs puissent avoir accès au service internet de qualité. Pour le lancement officiel de ce nouveau produit, c'est le carrefour commercial de Décon qui a été choisi. Pour se faire, il a été organisé ce mercredi, 14 Janvier 2015 une caravane qui est partie de l'agence Togo Télécom de Gbonvié et qui a échoué au carrefour commercial de Décon.



prolifèrent les activités commerciales. Leur offrir internet à haut débit à son avis, leur facilitera la communication et par ricochet augmentera leurs revenus. De ce fait, les tarifs retenus pour l'achat des tickets donnant droit à ce nouveau service est de 200F l'heure et 600F pour 4 heures. En outre, les établissements agréés pour l'achat des tickets sont : NEACOM PS, pharmacie du Boulevard, pharmacie du 3ème arrondissement et COFFITEL.

Afin de tester les qualités de ce nouveau produit, HELIM « Zone » Décon est ouvert gratuitement du 14 au 21 Janvier 2015. Selon M. Tchala Déwou, Togo Telecom compte étendre ce nouveau service à d'autres quartiers car « le souci de Togo Télécom est d'offrir l'internet à tous les togolais » a-t-il précisé. ■

Alain Tchédre



Selon le chargé de communication de Togo Télécom Tchala Déwou, le choix de Décon pour abriter le lancement officiel de ce nouveau produit n'est pas le fruit du hasard. Selon lui, Décon est la plus grande zone de la capitale où se

La cour constitutionnelle bénéficie d'un soutien du PNUD

La Cour Constitutionnelle du Togo vient de signer une lettre d'accord de subvention avec le PNUD. La cérémonie de signature des documents a eu lieu lundi dernier dans les locaux de la cour constitutionnelle. Il s'agit d'un appui multiforme du PNUD qui rentre dans le cadre du projet "infrastructure de paix" dont l'un des objectifs est d'aider le Togo à créer les conditions d'un environnement propice à une paix durable.

Déjà vendredi dernier, ce sont dix OSC qui ont bénéficié d'une subvention de 140 millions de francs CFA pour leurs différentes activités de sensibilisation, d'éducation et de formation des populations à la paix et à

la non-violence avant, pendant et après l'élection présidentielle. La HAAC aussi est concernée par ces appuis, l'institution de régulation des médias va bénéficier de 65 millions de francs CFA non remboursable pour mener à bien sa mission durant la même période électorale prévue avant la fin du premier semestre de l'année.

En rappel, le Plan d'Action du Programme Pays du PNUD pour 2014-2018 a retenu de renforcer la capacité de résilience du Togo aux conflits en appuyant l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche stratégique d'établissement d'une infrastructure durable de paix. ■

Dick Mensah

Football/Comité de normalisation de la FTF

M. Folly Antoine présente un plan d'actions en quatre phases pour redresser le football togolais

Le comité de normalisation de la fédération togolaise de football mis en place par la FIFA le 19 décembre dernier lors de la séance de son comité exécutif tenue à Marrakech, a présenté aux présidents de clubs de D1, D2 et ligues, un plan d'actions en quatre phases qu'il a arrêté avec la FIFA et le Gouvernement togolais. La rencontre s'est tenue le vendredi dernier au siège de la FTF en présence de deux présidents de D1 neufs de D2 et une seule ligue représentée. Ce plan d'actions permet de prendre en compte les grands problèmes auxquels le football togolais est confronté depuis plusieurs années et qui l'empêchent de connaître un développement harmonieux et de combler les attentes des

togolais, précise un communiqué de la Fédé à l'issue de la réunion.

La première phase des quatre couvre le mois de janvier et février de cette année et sera consacrée à la préparation et au lancement des compétitions nationales en l'occurrence les championnats de D1 et D2, d'inter ligue, les compétitions de district, le championnat national U-16 et le championnat féminin. Un groupe de travail est mis en place à cet effet. La seconde phase qui court du mois de mars en mai sera consacrée à la rédaction des textes, la mise en place d'une direction technique nationale, des structures de gestion des équipes nationales de football,



le démarrage des championnats nationaux et régionaux et ainsi que le lancement de la coupe du Togo. Le comité de Antoine Folly entend au cours de la troisième phase adopté et mettre en

application les nouveaux textes, leurs adaptations aux associations affiliées. Elle court de juin en juillet. Enfin vient la dernière phase qui va de septembre en novembre et dont

l'événement majeur sera le processus électoral proprement dit.

Pour finir les conditions de démarrage de la saison sportive 2014-2015 ont été définies notamment la mise en place d'une direction des compétitions pour la gestion administrative des compétitions de la FTF afin de coordonner les activités. Des inquiétudes ont été soulevées en ce qui concerne les subventions. Le comité a assuré les clubs de D1 et D2 d'une somme respective de 10 et 4 millions de FCFA et celle de 1 million pour chaque ligue, des fonds réparties équitablement entre la FTF, l'Etat togolais et la FIFA. ■

Démocrate

CAN Guinée Equatoriale 2015

Des éliminations surprises

On connaît déjà les deux premières affiches des quarts de finale de la trentième édition de la Coupe d'Afrique des Nations. En effet, la dernière journée de la phase de groupe a démarré depuis le dimanche dernier. La particularité de cette édition comme beaucoup d'experts et de consultants le pressentaient, réside dans l'élimination surprise des sélections jusque là pressenties pour venir jouer un grand rôle à la compétition de la Guinée Equatoriale. Déjà le dimanche dernier dans la poule A, même si l'élimination du Burkina-Faso, ex finaliste grandement attendu n'a pas été une grande surprise, au regard de leur prestation depuis le début de la compétition, celle du Gabon face à la modeste mais très surprenante équipe équato-guinéenne a laissé bon nombre de téléspectateurs pantois. Le Zalang National s'est en effet offert les Panthères avec la manière (2-0) dans un match fou durant lequel les joueurs ont étalé toute leur classe et esprit de combativité en dominant de long en large la rencontre. Le Congo Brazza pour sa part a anéanti tout rêve des Hommes intègres après leur égalisation en fin de match par un but de Ferebori Doré et s'impose en leader du groupe devant la Guinée Equatoriale. Comme quoi, il n'y a plus de petite équipe et tout le monde est là pour crânement jouer sa chance.

Une autre surprise non moins grande est l'élimination des Jipolopolos de la Zambie et celle du Cap Vert dans le groupe B alors que la Tunisie et la RDC



passent. La Zambie, championne de l'avant dernière édition était vivement attendue autant que le Cap Vert suite à leur prestation lors de la dernière édition. Le Cap Vert, faut-il le rappeler, s'est qualifié pour les quarts de finale lors de la dernière édition qui constitue leur première participation à la CAN. La Tunisie a quant à elle fait parler de son réalisme tandis que pour la RDC démunie de sa star Trésor M'Putu Mabi, on parlerait beaucoup plus de bonne étoile. Des éliminations surprises qui à ce niveau de la compétition faussent les données des experts complètement



chamboulées et qui rendent l'issue de la compétition incertaine quant à l'idée d'un potentiel prétendant au titre.

Somme toute la Tunisie croisera le fer contre la Guinée Equatoriale, équipe organisatrice poussée à fond par son public au stade de Bata alors que les deux Congo vont s'affronter dans des retrouvailles. Le dernier tour se poursuit néanmoins aujourd'hui avec les rencontres Côte d'Ivoire-Caméroun et Guinée Conakry-Mali du groupe D alors que l'Algérie et le Ghana se sont qualifiés dans le groupe C, semant les Bafanas bafanas et le Sénégal, une fois, de plus à la surprise générale. ■

Démocrate

OTR

Un « Jogging » en prélude de la célébration de la journée internationale de la douane

Sous le haut patronage du Ministre de l'Economie et des Finances, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a organisé « la journée internationale de la douane 2015. Pour annoncer cette célébration, une activité sportive dénommée « HACH » a été organisée ce dimanche 25 Janvier à l'intention de toute la classe douanière. Démarré aux alentours de 7H, tout un large contingent de fonctionnaires des douanes et des impôts avec à leur tête le commissaire des douanes et droits indirects M. Kodzo Adédzé a quitté le siège de l'Office Togolais des Recettes Commissariat des Douanes et

Droits Indirect situé au quartier administratif pour échouer au bureau des douanes togolaises de Kwadjoviakopé qui sert de frontière entre le Togo et le Ghana.

M. Kodzo Adédzé a félicité le gouvernement pour les efforts qu'il n'a cessé de ménager pour la consolidation et l'efficacité de l'OTR qui n'est qu'à sa première célébration de la journée internationale de la douane. A l'occasion, il a rappelé que cette célébration est observée aussi dans plus de 280 pays du monde entier. Il a aussi saisi cette opportunité pour inciter ces



Au premier rang, M. Adédzé Kodjo, Commissaire des douanes et droits indirects

collègues des services des douanes et des impôts à aller se faire enregistrer dans les centres de révisions des listes

électorales afin de pouvoir s'acquitter de leur devoir de vote lors des élections présidentielles prochaines. Il a, pour finir invité ses compagnons de métier et tous ce qui leurs ont accompagné à assister à la conférence organisée à cet effet et qui se tiendra le lendemain 26 Janvier a la salle Dawa Dawa de l'Hôtel Sarakawa sous le thème « Gestion coordonnée des Frontières : une démarche participative pour tous les acteurs concerné ».

Alain Tchédre

Logements sociaux « Cité Mokpokpo » Les sociétés SIPIM et Abri 2000 pour la réalisation du projet



Plan de la Cité Mokpokpo

Le gouvernement togolais, la Société Ivoirienne de Promotion Immobilière (SIPIM) et Abri 2000 ont signé ce vendredi dernier un protocole d'accord de construction de logements sociaux dénommés « Cité Mokpokpo ». Cette cérémonie de signature qui se situe dans le cadre du projet pilote de 1000 logements sociaux a eu lieu dans la salle Entente et CEDEAO du Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF) en présence des membres du gouvernement, des représentants des banques et établissements financiers, des chefs d'entreprises et d'opérateurs du secteur de l'habitat et de l'immobilier.

Dans le souci d'offrir des habitats décents et modernes aux fonctionnaires moyens ainsi qu'aux ménages économiquement faibles, le gouvernement a mis à disposition une surface de 12,5 hectares dans le quartier d'Adidogomé afin de construire une première tranche de 540 logements qu'il a nommé « Cité Mokpokpo ».

Pour le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat M. Fiatowo Sésénu kwadjo, la réalisation de ce projet viendra à point nommé résoudre la crise de logement que connaît le Togo durant ces deux dernières décennies. Selon lui, cela rentre aussi dans la phase de concrétisation de la promesse du chef de l'Etat Faure

Essozimna Gnassingbé de promouvoir le droit au logement en offrant aux populations la possibilité d'accéder au logement et d'avoir un cadre de vie décent aussi bien dans les villes que dans les villages.

Le ministre de l'Economie et des Finances Otèth Ayassor, a à son tour indiqué que ce projet lors de sa phase d'exécution aura à générer des emplois puis à sa fin permettra de réduire le prix du foncier et du loyer par ricochet le coût de la vie.

La cérémonie fut clôturée par la signature d'un protocole d'accord d'une part entre le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat et le Directeur Général de SIPIM et d'autre part entre le ministre de l'Economie et des Finances et les partenaires financiers à savoir ORABANK, BIA et la banque Atlantique.

En outre, il est à préciser que ce projet est prévu durer 35 mois et offrira la possibilité aux fonctionnaires de catégorie A1, A2, et B et aux ménages à faible revenu de se faire propriétaire de ces logements dont le coût s'élèvera entre 7 et 12 millions payable sur une durée de 15 à 20 ans.

Alain Tchédre.

ZANGUERA/On a frôlé le pire Une salle de classe s'écroule en plein cours



Une salle de classe (Image d'archives)

La scène s'est produite le lundi dernier à L'école primaire publique Dagbessito dans le canton de zanguera une banlieue située à l'ouest de la capitale Lomé. Il sonnait 8h30 lorsqu'en pleine séance de cours un appâtême abritant deux salles de classe s'effondre. L'accident a fait selon un communiqué du ministre des enseignements primaires et secondaire, 18 blessés légers dont 17 élèves et une institutrice. Les blessés ont été urgemment admis dans un centre de soins aux frais du ministère précise toujours le communiqué.

Les parents des victimes ont été rassurés mais l'accident de Zanguera doit ouvrir le débat sur la sécurité des élèves et enseignants dans les salles de classes dont parfois le toit est vétuste, la solidité douteuses.

Le ministre Florent MAGANAWÉ qui s'est rendu sur le lieu du sinistre afin de constater les dégâts a annoncé des dispositions pour l'installation d'abris provisoires en attendant le démarrage imminent des travaux de construction d'un nouveau bâtiment déjà prévu dans le cadre du Projet BID Education III.

La rédaction

Présidentielle 2015/ Coup de projecteur sur les candidats déclarés *(Suite)*

Jean Pierre FABRE, Me APEVON: des candidats uniques lâchés

Alberto OLYMPIO, Gerry TAAMA: de jeunes prétentieux

Koffi YAMGNANE: mal en point

Aimé GOGUE, TCHASSONA Traoré: rouler pour soi-même

les plus jeunes. Le premier Alberto Olympio, président du parti des togolais est un nouveau venu sur la scène politique togolaise. Même si son patronyme dit beaucoup de choses aux togolais, l'homme est un parfait inconnu qui débarque courant Mars 2014 avec le lancement de son parti et son investiture pour la prochaine présidentielle. Le diplômé de l'école supérieure d'informatique de Paris innove au sein de l'opposition avec un autre discours politique et sa stratégie de conquête de l'électorat caractérisés par une réelle descente sur le terrain. Mais Alberto Olympio et son jeune parti des togolais sont-ils suffisamment préparés pour une course à la présidentielle ? Très zélé, l'homme a trop vite versé dans le m'as-tu

vu et l'illusion d'être le vainqueur de la prochaine présidentielle. Ceci n'est pas de nature à plaire à ses devanciers en politiques. Certains y voient d'ailleurs un produit du parti au pouvoir pour narguer l'opposition une meilleure manière de fragiliser le nouvel arrivant en politique. Tout compte fait la candidature de Alberto Olympio est un peu précoce eu égard son expérience sur le terrain politique. Ce reproche est d'ailleurs valable pour Gerry TAAMA.

Agé d'une quarantaine d'année, l'ex-officier qui s'est lancé en politique a forcé l'admiration de jeunes togolais avec son parti le NET qui a juré faire la politique autrement. Mais très vite le brillant élève de la prestigieuse école militaire de Saint Cyr chute au sein de

l'opinion à cause de ses liaisons contre productives avec les différents regroupements politiques de la place notamment la coalition-arc-en ciel et le CAP 2015 dont il a été brillamment exclu. Après avoir soutenu la candidature de Jean Pierre FABRE, Gerry TAAMA est investi candidat à titre conservatoire selon ses dires par ses militants. Deux ans après la création de son parti, Gerry TAAMA sans grande conviction lorgne déjà le fauteuil présidentiel ça va vite pour le natif de Siou.

Aimé GOGUE, TCHASSONA Traoré: tenter sa chance

Après avoir soutenu longtemps d'autres candidats, l'heure est sans doute venu

pour Aimé GOGUE et Me TCHASSONA Traoré de tenter leur chance à une élection présidentielle

Si le premier président Aimé GOGUE a repris du poil de la bête grâce à son score lors des dernières législatives, l'autre président du MCD n'a toujours pas prouvé grand-chose en matière électorale. Les deux partis ont par contre un dénominateur commun. Ils ont quitté les grands regroupements qui sont le CST pour ADDI et la Coalition Arc en Ciel pour le MCD. Aucune réelle chance pour ces deux candidats qui pourtant accumulent de nombreuses années en politique. ■

P. Fabrice

Affaire des incendies des marchés du Togo

ASSIMAT tient une conférence de presse

L'Association des Sinistrés des Marchés du Togo, ASSIMAT a tenu hier une conférence de presse au cours de laquelle elle a rappelé la situation dramatique que vivent ces nombreuses victimes des incendies des marchés de Lomé et de Kara. Ils sont en effet près de 800 commerçants touchés, il y a de cela deux ans par ces incendies aux contours relativement flous à nos jours et estiment subir des pertes en marchandises et en argent à hauteur de milliards : « Deux ans après ce drame, la situation des victimes que nous sommes, reste toujours catastrophique. Nous enregistrons à ce jour une vingtaine de décès des suites de ce drame, plus d'une cinquantaine de personnes en hospitalisation et le choc psychologique de plus en plus de 800 commerçants concernés par cette tragédie » a déclaré Mme Sénaya Afi, présidente de l'association.

ASSIMAT reste consternée de la procédure judiciaire, qui à son



sens montre des limites et n'arrivent pas à indexer les coupables de ces forfaitures. Or sans coupable, pas d'indemnisation, vœu cher de

tous ces commerçants qui ne veulent que rentrer dans leurs droits, ce qui a poussé l'association à égrener une litanie de revendication

notamment l'ouverture d'une enquête internationale et indépendante afin de situer les responsabilités et que des réparations puissent être

effectuée à l'endroit de toutes les victimes. L'indemnisation totale de tous les sinistrés ainsi que la construction d'un nouveau marché sont aussi au cœur des exigences de l'Association sans oublier les fonds de solidarité Téléthon dont ASSIMAT assure ne rien percevoir à ce jour, estimés à plus de 53 millions.

Les incendies des marchés de Lomé et Kara faut-il le rappeler avaient suscité un élan de sympathie et de solidarité dans tout le Togo, il y a de cela deux ans, élan auquel a participé le Chef de l'Etat en venant au secours de ces sinistrés à hauteur des moyens dont disposeraient l'Etat togolais. Des enquêtes ont également été menées, des personnes incriminées attendant leur procès. Vivement que la justice suive son cours normal et rétablisse la vérité ainsi que l'ordre des choses. ■

Démocrate

JE SUIS NATA, SAUVEZ-MOI !

s'il-vous-plait
faites-moi un don

Né le 14 juillet 2015 à Dapaong au nord du Togo, à peine 6 mois, 9 kg, 57cm), le bébé Nataniman KOLANI de mère apprentie couturière âgée de 22 ans et d'un père en classe de terminale s'accroche à la vie malgré la douleur et les pleurs.

Le nourrisson souffre d'une malformation (meningo-encephalocèle) grave à la tête mais curable aux bons soins de AIMES-AFRIQUE.



L'enfant Nataniman KOLANI a grandement besoin de votre générosité pour vivre et grandir.

Par virement : N° 7090141407717001

Code Swift : ECOCTGTG RIB 60

Par chèque : AIMES-AFRIQUE (NATA KOLANI)

Par Western Union : Mme AMOUSSOU Atsoupi Delali Erica

Par Moov Flooz : *155*2*97966760*Montant à envoyer*Code de sécurité de votre compte Flooz #

fais un geste et sauve une vie

Merci de nous contacter sur 777 (Moov)

Sur 900028595 (Togocel)

Sur 23201515 (IlliCo)

Par mail : info@aimes-afrique.org



URATEL



La liste des donateurs à consulter sur le site www.aimes-afrique.org*

*Après accord des donateurs - Liste actualisée chaque 15 du mois